



Groupe de travail « Bénévolat/EHPAD-MARPA »



CLIC DU PAYS BELLEGARDIEN

22 Novembre 2022

Centre Jean Marinet
VALSERHONE

Présents :

Mme Monique PILLARD, membre de la Commission des Aînés, retraitée, Confort
Mme Jacqueline RADISSON, Bénévole dans la Vallée de la Valserine, Champfromier
Mme Jacqueline PUTHET, directrice des EHPAD Saint Vincent et Sœur Rosalie, Valserhône et Confort
Mme Catherine BERTRAND, responsable des moyens généraux, EHPAD Croix Rouge, Valserhône
Mme Catherine MONNERET, directrice MARPA les Carlines, Chamfromier
Mme Jacqueline MENU, membre de la Commission des Aînés, retraitée, Valserhône
Mme Monique DORNIER, retraitée, Valserhône
Mme Claude CARJOT, membre de la Commission des Aînés, membre du CCAS de Confort
Mme Odette DUPIN, membre du CCAS de Valserhône
M. André POUGHEON, membre de la Commission des Aînés, membre du CCAS de Valserhône
Mme Hélène ANTOINE, responsable du Pôle Seniors et Santé / CLIC, CCPB
Mme Marie-Louise VINCENT, Assistante de coordination CLIC, CCPB

Excusés :

M. Frédéric MALFAIT, Vice-Président CCPB en charge du Pôle Seniors et Santé
M. Gilles FAVRE, Co-président de la MARPA « Les Carlines », Champfromier
Mme Hélène BONNIN, bénévole au CCAS de Confort
Mme Régine LANÇON, membre du CCAS de Valserhône

1. Tour de table et présentation des participants

2. Rappel rapide du cadre du groupe de travail

2.1 le contexte

Suite à la dernière rencontre de la Commission des Aînés sur le bénévolat avec les EHPAD et la Marpa, un groupe de travail est constitué afin de réfléchir à la mise en place d'un vivier de bénévoles.

Ces bénévoles interviendront de façon ponctuelle, sur des accompagnements de sortie ou ateliers particuliers (ex : bricolage de Noël).

Chaque bénévole signera la convention des 4 établissements (les conventions sont internes à chaque établissement ; elles définissent le cadre d'intervention du bénévole).

Les EHPAD insistent sur un engagement raisonnable du bénévole, qu'il reste un plaisir et non une contrainte.

2.2 la mise en place

Un listing sera constitué avec les mails des bénévoles.

Chaque établissement aura la charge de les solliciter en envoyant leur demande au mailing.

Chaque bénévole répondra suivant ses disponibilités.

Une visite par établissement sera proposée aux bénévoles ayant signés les conventions. Cette visite permettra de rencontrer le référent-animation de l'établissement, de présenter le public et d'expliquer la place du bénévole (pas d'objectif de résultat, focaliser sur le plaisir partagé résident/bénévole).

3. Signature des Conventions

Jacqueline Radisson nous interpelle sur les assurances lors des sorties et activités. Jacqueline PUTHET précise que la RC individuelle (bénévole et Résident) suffit.

Le CLIC recueillera les conventions signées. Les absents pourront les remettre au siège du CLIC.

Le CLIC se charge de faire la réception et l'envoi des conventions après signatures respectives bénévoles/établissement.

4. Planning prévisionnel de travail

⇒ Finalisation des signatures des conventions.

⇒ Organisation des visites en établissement pour rencontrer les référents.

Etablissement	Date de visite
MARPA Les Carlins	Lundi 05 décembre à 14h30
EHPAD Croix Rouge	Mercredi 14 décembre à 14h00
EHPAD Sœur Rosalie	Lundi 09 janvier à 10h00
EHPAD St Vincent	Mardi 10 janvier à 10h00

⇒ A partir de Décembre, début des offres.

⇒ Réunion du groupe de travail courant mars 2023 pour faire le point sur ces premiers mois de fonctionnement.

- ⇒ Retour d'Odette DUPIN : le CCAS va également communiquer sur cette action de bénévolat dans une lettre aux aînés au premier trimestre 2023.
- ⇒ Conférence de Presse courant Avril 2023 sur le projet auprès du grand public, afin de communiquer sur l'action et d'agrandir le vivier de bénévoles.

Fin de séance